ici pour mettre le ministre à la torture, mais pour l'aider à sortir de l'imbroglio dans lequel il se trouve. S'il était à notre place, ce soir, il se rendrait compte du nombre de lettres et de télégrammes que nous avons reçus, non seulement des employés de G. Lapalme Inc. mais également des usagers de la poste de Montréal, et de personnes dont les affaires périclitent lamentablement, à cause de cette discontinuité temporaire du service.

Comme je l'ai dit tantôt, nous ne sommes pas ici pour mettre le ministre à la torture, mais pour l'aider. Nous lui faisons des propositions, et il devrait nous dire, avant la fin du débat, qu'il accepte nos suggestions, qu'il entend agir avec humanité envers les employés de *G. Lapalme Inc.*, en vue de mettre fin à leurs problèmes. A mon sens, ce serait la seule façon de remédier à la situation.

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous tenons ce soir un débat d'urgence sur le service des postes et sur les problèmes qui sévissent à Montréal.

Parmi tous les députés, je suis peut-être plus que tout autre au courant du service des postes de Montréal. Vu que la compagnie Rod Service Limited poursuivait son exploitation dans ma circonscription jusqu'à l'an dernier, et que les conducteurs de camions de la compagnie G. Lapalme Inc., qui fonctionne plutôt dans l'est de la ville, avaient l'habitude de fréquenter et fréquentent encore un certain restaurant de mon district, j'ai souvent eu l'occasion de causer avec eux.

Il est vrai que, depuis toujours, il existe un problème dans ce secteur de l'administration et que la grève qui sévit actuellement à Montréal, qu'elle soit perlée ou non,—je mentionnerai tout à l'heure quelques faits indiquant qu'elle est volontaire—cause de graves ennuis à la population. Au fait, comme le signalait l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) tout à l'heure, elle affecte non seulement les pauvres gens qui attendent des chèques par la poste, mais aussi l'économie de la province et particulièrement celle de Montréal.

Lundi dernier, nous n'avons reçu aucun courrier à mon bureau et, la semaine dernière, nous avons été deux jours sans en recevoir. C'est la même situation dans tous les bureaux d'affaires de la ville de Montréal.

Monsieur l'Orateur, c'est donc dire que l'économie souffre de cette grève et que les dirigeants de la CSN, au lieu de toujours blâmer les gouvernements, la ville de Montréal ou les sociétés d'État de tous les maux, devraient assumer une part des responsabilités.

Il incombe au ministre et au gouvernement d'assurer à la population un service postal adéquat.

Les syndicats ont aussi une part des responsabilités à l'égard du bien-être de l'employé, et, en vue de lui assurer ce bien-être, on ne saurait toujours compter sur les gouvernements.

A eux aussi il incombe de s'attaquer à ce problème, en vue de le résoudre. En l'analysant, on pourrait peut-être comparer les coûts de ce service à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

Pour l'année 1969, alors que Rod Service Limited assurait le service postal à Montréal, le gouvernement canadien a dû débourser \$4,-300,000 pour le défrayer.

La société G. Lapalme Inc. jouit d'un contrat temporaire. On le lui a accordé, lorsque la société Rod Service Limited s'est retirée. On lui a dit de se charger de la livraison du courrier du jour au lendemain. Cela va coûter aux citoyens canadiens \$5,200,000. Selon les cinq nouveaux contrats qui viennent d'être signés par le ministère des Postes, et qui seront en vigueur à compter du premier avril, il en coûtera \$3,500,000. Il s'agit donc d'une économie de \$1,700,000.

L'hon. M. Asselin: Est-ce aussi efficace?

M. Loiselle: Le député de Charlevoix a pris la parole. Qu'il écoute ce que les autres ont à dire, comme il l'a signalé à d'autres députés tout à l'heure.

Pour ce qui est de la levée des colis des boîtes postales, dans deux grandes villes du Canada où le coût de la vie est plus élevé qu'à Montréal et dans la province de Québec, notamment à Toronto et à Vancouver, il en coûte respectivement \$20.75 et \$20.15, comparativement à \$25.60 à Montréal. En ce qui touche la levée des boîtes aux lettres, à Toronto, il en coûte \$6.11, à Vancouver, \$6.39 et à Montréal, \$7.46.

Je n'ai jamais entendu dire que les employés étaient mal payés. Leur salaire est de \$3.42 l'heure, mais, comme le ministre le disait tout à l'heure, lorsque le contrat de la société Rod Service Limited a été terminé, 397 chauffeurs s'occupaient de la livraison du courrier. Actuellement, un an après la fin de ce contrat, il en existe 455.

Si le ministère se chargeait du même travail que celui dont est chargée la société *G. Lapalme Inc.*, il en aurait 350 à son emploi. Il embaucherait donc 105 personnes de moins. Il existe certainement une lacune quelque part. Pourquoi augmente-t-on le nombre des employés, s'il s'agit simplement de trouver des emplois, alors qu'il serait facile de procurer du travail à ces 100 personnes-là?